

7. Visionnaire ou clairvoyant

La construction européenne

En automne 1915, dans son article "*la Morale et les Echanges Internationaux*", il décrit les principales caractéristiques des civilisation militaire et pacifique.

« Actuellement, il s'agit d'opérer le difficile passage de la civilisation militaire à la civilisation économique et pacifique.

La première se caractérise par :

- 1. l'agrandissement des états par la conquête, la fédération par la force, la centralisation par l'autorité du « pouvoir »;*
- 2. l'enrichissement, le progrès et l'unité des nations sous le système pacifique du libre-échange appliqué aux relations économiques intra-nationales et,*
- 3. le système-guerrier de la « balance du commerce » et du protectionnisme appliqué aux relations économiques internationales ;*
- 4. l'ordre entre les nations entretenu tant bien que mal par l'hégémonie ou par l'« équilibre des puissances »,*

La civilisation économique devra se caractériser par :

- 1. l'enrichissement et le progrès général des peuples sous le système pacifique et pacifiste du libre-échange appliqué tant aux relations internationales que nationales ;*
- 2. le fractionnement graduel volontaire des grands états, la décentralisation politique et l'autonomie gouvernementale de leurs nationalités constituantes, selon les affinités et aspirations ethniques, éthiques, politiques ou simplement régionales ;*
- 3. l'interpénétration croissante et le croisement des peuples, la fusion des tempéraments; des caractères (favorisés par la réduction des unités politiques et l'association économique de ces unités réduites);*
- 4. l'ordre international assuré par la solidarité des intérêts et l'unité des aspirations morales : par l'association coopérative des peuples dans les domaines matériel, intellectuel et moral ».*

Il n'exclut pas cependant l'éventualité d'un processus ultérieur de ré-intégration; c'est-à-dire d'une ré-union politique des peuples qui se seraient séparés, et même la possibilité d'une ultime fédération politique volontaire de tout le genre humain, lorsqu'il se trouverait unifié économiquement, intellectuellement et moralement.

Mais il exclut toute possibilité de pareille fédération politique, totale ou partielle, si elle n'est pas précédée d'une longue période de civilisation économique (caractérisée par l'autonomie politique et l'association économique des peuples), et fondée ensuite sur l'absolue liberté des relations économiques. L'histoire de la difficile unification de l'Europe d'aujourd'hui tenterait de lui donner raison.